

Les droits humains doivent rester à l'ordre du jour

Rapport annuel
2001-2002



Droits et Démocratie

Centre international des droits de la personne
et du développement démocratique

Rapport annuel 2001-2002



Droits et Démocratie

Centre international des droits de la personne
et du développement démocratique

1001, boul. de Maisonneuve Est

Bureau 1100

Montréal (Québec) H2L 4P9

Canada

Tél. : (514) 283-6073

Télec. : (514) 283-3792

Courriel : ichrdd@ichrdd.ca

Site Web : www.ichrdd.ca

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, troisième trimestre 2002

Bibliothèque nationale du Canada, troisième trimestre 2002. ISBN : 2-922084-53-1

Traduction : Claudine Vivier

Conception graphique : Green Communication Design

Photo page couverture : S. Colvey, CRDI

Imprimé au Canada

Droits et Démocratie (Centre international des droits de la personne et du développement démocratique) est une organisation indépendante canadienne investie d'un mandat international. Elle fait la promotion et la défense des droits de la personne et du développement démocratique tels que définis dans la Charte internationale des droits de l'homme. En collaboration avec la société civile et les gouvernements, au Canada et à l'étranger, Droits et Démocratie amorce et soutient des programmes qui visent à consolider les lois et les institutions démocratiques, principalement dans les pays en voie de développement.

Histoire et MANDAT

Créé en 1988 par le Parlement canadien, Droits et Démocratie se distingue par le rôle d'intermédiaire qu'il joue entre les organisations non gouvernementales et les gouvernements. Il facilite ainsi le dialogue entre la société civile et l'État.

Droits et Démocratie entretient des relations de partenariat avec des groupes et associations de défense des droits humains, des droits des peuples autochtones et des droits des femmes, ainsi qu'avec des mouvements démocratiques et des gouvernements de toutes les régions du monde, avec qui il coopère pour promouvoir les droits humains et la démocratie. Il amorce et soutient des projets destinés à favoriser la protection des droits humains et à consolider le développement démocratique, et s'emploie à renforcer les capacités de ses partenaires à ce chapitre.

Doté d'un mandat très large, Droits et Démocratie articule actuellement son travail autour de quatre thématiques – le développement démocratique, les droits des femmes, la mondialisation et les droits humains, et les droits des peuples autochtones – et de deux programmes spéciaux : la promotion des droits de la personne au plan international et les interventions d'urgence.

Dirigé par Warren Allmand depuis février 1997, Droits et Démocratie est administré par un conseil de 13 membres nommés par le Gouverneur en conseil et présidé par Kathleen Mahoney, professeure de droit à l'Université de Calgary. Les trois membres de pays en voie de développement qui siègent au Conseil d'administration sont Sofia Macher, du Pérou, Willy Munyoki Mutunga, du Kenya, et Vitit Muntarbhorn, de la Thaïlande.

C'est le budget d'aide internationale au développement du Canada qui finance en majeure partie Droits et Démocratie, par l'entremise du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Chaque année, la présidente du Conseil d'administration remet un rapport des activités de Droits et Démocratie au ministre des Affaires étrangères, qui le dépose au Parlement. Le vérificateur général du Canada examine tous les ans les comptes et les transactions de l'organisme. Droits et Démocratie jouit d'un statut consultatif (catégorie II) auprès du Conseil économique et social de l'ONU et figure sur la liste spéciale d'ONG de l'Organisation internationale du travail. Il dispose en outre d'un statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples. Organisme sans but lucratif, Droits et Démocratie accepte les dons de charité (numéro d'enregistrement : 0808345-59).

Alors que le Prix John-Humphrey pour la liberté souligne la contribution d'organismes et d'individus en faveur de la défense et de la promotion des droits de la personne dans les pays en développement, le Conseil a décidé cette année de créer une nouvelle distinction pour souligner la contribution des Canadiens et Canadiennes dans ce domaine. Nous solliciterons des candidatures et espérons décerner le prix pour la première fois en 2003.

Message de la PRÉSIDENTE du Conseil



Depuis le 11 septembre et la « déclaration de guerre au terrorisme », nous avons été témoins de l'érosion et d'un recul dramatique des droits civils et des droits humains fondamentaux au nom de la sécurité. Cette guerre a servi de prétexte pour passer outre au droit international, faire taire les dissidents, harceler les organismes de défense des droits humains, traiter les minorités de manière discriminatoire et mettre en place des mesures d'urgence qui violent les processus juridiques établis depuis des centaines d'années. Plusieurs de nos organisations partenaires ont été victimes de ces abus.

Cette situation préoccupe Droits et Démocratie et son Conseil a décidé de tenir compte des événements du 11 septembre dans l'élaboration de sa programmation afin que, dans tous les aspects de notre travail, nous insistions auprès des États pour qu'ils donnent la priorité aux droits humains dans la recherche de la sécurité de la personne et qu'ils recherchent un équilibre entre les intérêts divergents qui permettrait de maintenir l'intégrité des droits humains.

Une conséquence tout de même positive du 11 septembre a été la nomination de Mme Sima Samar, gagnante de notre Prix John-Humphrey pour la liberté, au poste de vice-première ministre et ministre de la Condition féminine au sein du gouvernement intérimaire d'Afghanistan. Cette nomination, qui fut annoncée pendant sa tournée de conférences au Canada, a apporté énormément de prestige et d'attention au prix et au travail de Droits et Démocratie. Ce fut pour nous un honneur d'avoir comme lauréate une personne aussi courageuse et méritante.

Alors que le Prix John-Humphrey pour la liberté souligne la contribution d'organismes et d'individus en faveur de la défense et de la promotion des droits de la personne dans les pays en développement, le Conseil a décidé cette année de créer une nouvelle distinction pour souligner la contribution des Canadiens et Canadiennes dans ce domaine. Nous solliciterons des candidatures et espérons décerner le prix pour la première fois en 2003.

En dépit de leur emploi du temps fort chargé, les membres de notre Conseil d'administration participent activement au travail de Droits et Démocratie. Au cours de la dernière année, Willy Mutunga a été juge au Tribunal international de Tokyo sur les crimes de guerre contre les femmes et Lydia Hwitsum a fait partie de notre mission d'enquête en Colombie qui a fait la lumière sur la situation désespérée des peuples autochtones de ce pays. David Matas continue à travailler sans relâche en faveur de la mise en œuvre de la Cour pénale internationale et j'ai dirigé une mission

ratification par le Canada de la Convention américaine des droits de l'homme.

C'est l'engagement de notre président Warren Allmand, dont le mandat a pris fin, qui en grande partie inspire la participation des membres du Conseil. Il nous quitte au terme de cinq années de services dévoués, marquées par son énergie, son intégrité, son courage et son engagement indéfectible envers la cause des droits humains. Il nous manquera beaucoup. Nous avons également dit au revoir à Iona Campagnolo, Michel Corbeil et Robert Pace et les

d'administration

d'enquête en Tanzanie sur les allégations de violations des droits humains dans la région minière de Bulyanhulu. Plusieurs autres membres du Conseil ont uni leurs efforts à ceux du personnel et de nos organisations partenaires pour travailler en faveur de la

remercions pour leurs excellents services. Nous avons accueilli deux nouveaux membres, Michèle Rouleau du Québec et John Fryer de Colombie-Britannique, avec lesquels nous sommes impatients de travailler.

Kathleen Mahoney, *présidente du Conseil*

CONSEIL

d'administration:

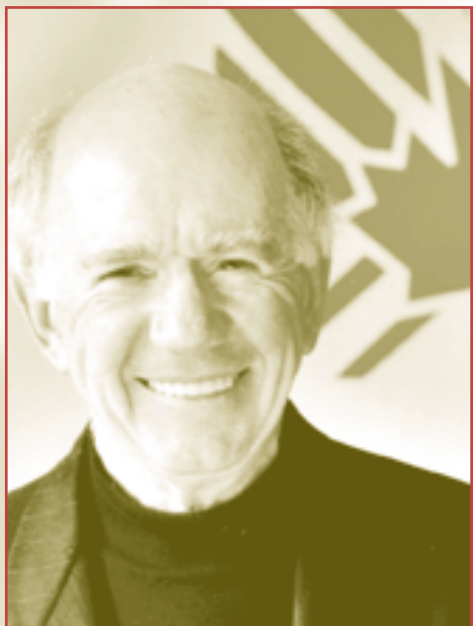
Warren Allmand
Harry W. Arthurs
John Fryer
Lydia A. Hwitsum

Suzanne Laporte
Sofia Macher
Kathleen Mahoney
David Matas

Vitit Muntarbhorn
Willy Munyoki Mutunga
Robert Pace
Michèle Rouleau

J'ai eu le privilège de rencontrer, pendant ces années, au Canada et ailleurs, des personnes exceptionnelles dévouées à la défense des droits humains et livrant courageusement chaque jour un dur combat pour la justice et la paix. Elles ont été ma source d'inspiration pendant mon mandat à Droits et Démocratie et continueront de l'être alors que je poursuivrai mon travail en faveur des droits de la personne.

Message du PRÉSIDENT



Mon mandat ayant pris fin, j'ai fait un bilan des réalisations des cinq dernières années, et mes sentiments sont partagés. En effet, sur certains plans, la protection des droits de l'homme et le développement de la démocratie affichent des progrès, sur d'autres, un recul. Les événements positifs ont certes été nombreux : l'établissement de la Cour pénale internationale, l'indépendance du Timor oriental, la tenue du Sommet des peuples à Québec, l'adoption de la Charte démocratique interaméricaine, la création de l'Instance permanente sur les peuples autochtones des Nations Unies et la nomination par la Commission des droits de l'homme d'un rapporteur spécial sur les droits de l'homme et les libertés fondamentales des peuples autochtones, les élections au Pérou, au Mexique, en Serbie et en Sierra Leone, le cessez-le-feu en Angola et le jugement rendu par le Tribunal international de Tokyo sur les crimes de guerre contre les femmes qui a reconnu le Japon coupable du viol et de l'esclavage sexuel des « femmes de réconfort ».

En revanche, je dois évoquer les atrocités qui se commettent en permanence, le meurtre de militants des droits humains et de civils dans les conflits armés, le peu de cas qui est fait des droits des peuples autochtones, la diminution des ressources des organismes de défense des droits humains et la priorité du commerce international sur les droits de l'homme. Les effets pervers des violations flagrantes des droits humains dans le monde, comme celles perpétuées en Afghanistan, en Colombie, au Proche-Orient et dans la région des Grands Lacs en Afrique, se font ressentir au-delà des frontières. La façon dont nous défendons aujourd'hui les droits humains déterminera l'ordre mondial de demain. Tandis que l'écart entre la théorie et la pratique s'accroît en matière de droits humains, Droits et Démocratie doit s'assurer que l'engagement des États du monde envers les principes de base gouvernant le respect des droits humains et la démocratie soit respecté.

J'ai eu le privilège de rencontrer, pendant ces années, au Canada et ailleurs, des personnes exceptionnelles dévouées à la défense des droits humains et livrant courageusement chaque jour un dur combat pour la justice et la paix. Elles ont été ma source d'inspiration pendant mon mandat à Droits et Démocratie et continueront de l'être alors que je poursuivrai mon travail en faveur des droits de la personne.

J'aimerais remercier les membres du Conseil d'administration de même que quatre présidents exceptionnels avec qui j'ai eu la chance de travailler : Maureen O'Neill, Lois Wilson, Irwin Cotler et Kathleen Mahoney, dont l'engagement envers Droits et Démocratie et envers la cause des droits humains a été exemplaire. J'ai aussi grandement apprécié et admiré le dévouement remarquable et infatigable du personnel de Droits et Démocratie.

Vous pourrez constater, dans les pages qui suivent, le rôle unique joué par Droits et Démocratie et son importante contribution à la protection des droits humains et au développement de la démocratie dans le monde. Que son travail puisse continuer à promouvoir le changement et se poursuivre dans le futur.

Warren Allmand, président

Membres du PERSONNEL

Akouété Akakpo-Vidah

Agent régional, Afrique

Warren Allmand

Président

Antonio José Almeida

Adjoint principal, programmes

Iris Almeida

Directrice des programmes

Véronique Bosset

Contrôleuse adjointe

Diana Bronson

Coordonnatrice, Mondialisation et droits humains

Ariane Brunet

Coordonnatrice, Droits des femmes

Kevin Callahan

Coordonnateur de la gestion

Marie-France Cloutier

Contrôleuse

Patricia Daigle

Adjointe à la direction

Madeleine Desnoyers

Agente régionale, Amériques

Mary Durran

Agente, relations avec les médias

Louise Lavallée

Coordonnatrice adjointe, Centre de documentation

Marie Léger

Coordonnatrice, Droits des peuples autochtones

Geneviève Lessard

Coordonnatrice adjointe, Développement démocratique

Lucie Léveillé

Agente aux interventions urgentes

Micheline (Mika) Lévesque

Agente régionale, Asie

Carmen Melfi

Réceptionniste

Patricia Poirier

Directrice des communications

Serge Rousseau

Coordonnateur, Centre de documentation

Carole Samdup

Coordonnatrice adjointe, Mondialisation et droits humains

Danielle Slawter

Adjointe au coordonnateur de la gestion

Isabelle Solon Helal

Coordonnatrice adjointe, Droits des femmes

Marie St-Louis

Coordonnatrice adjointe, Droits des peuples autochtones

Patrick St-Louis

Adjoint aux communications

Nancy Thede

Coordonnatrice, Développement démocratique

Augie van Biljouw

Directrice adjointe, communications

*Les droits de l'homme et les libertés fondamentales sont inhérents à tous les êtres humains;
leur promotion et leur protection incombent au premier chef aux gouvernements.*

Déclaration et programme d'action de Vienne, 1993

L'ANNÉE EN REVUE :

Les droits humains doivent rester à l'ordre du jour

Au cours de la dernière année, Droits et Démocratie a multiplié ses efforts pour que les droits humains demeurent une priorité. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons veiller à ce que le Canada et les autres pays s'acquittent de leurs obligations en matière de respect des droits humains et apportent une contribution substantielle à la construction de la paix. Depuis les attentats du 11 septembre aux États-Unis et le train de mesures antiterroristes qui a suivi, la communauté internationale semble être revenue sur ses engagements en ce qui touche au respect de la primauté du droit et des droits humains. Le droit international relatif aux droits humains et les institutions démocratiques sont actuellement mis en veilleuse et les droits humains fondamentaux sacrifiés sur l'autel de la sécurité des États.

S'ils invoquent de plus en plus les impératifs de la sécurité de l'État et la lutte contre le terrorisme, les gouvernements continuent également d'encourager la libéralisation de l'économie mondiale et la course au profit, qui elles aussi compromettent le respect des droits humains. Les États consacrent plus de temps à se plier aux règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qu'à se conformer à leurs engagements en matière de droits de la personne.

C'est le principe de la primauté du droit international qui doit inspirer la réponse de la communauté internationale aux attentats du 11 septembre, ainsi que sa vision de la mondialisation économique et sa contribution aux efforts de paix au Proche-Orient.

Le respect des droits humains est une condition essentielle à l'éradication de la pauvreté et de la discrimination. Pour la majorité des habitants de la planète, la pauvreté est une priorité plus urgente que ne l'est la politique. Plus d'un milliard de personnes vivent dans une pauvreté abjecte avec un revenu inférieur à un dollar américain par jour. La pauvreté génère des tensions sociales et alimente l'instabilité politique, la désintégration du tissu social et même les conflits armés et les guerres. La libéralisation des échanges commerciaux, sensée éradiquer la pauvreté, n'a fait que creuser davantage le fossé entre riches et pauvres, à l'intérieur des pays et entre les États.

L'aggravation de la pauvreté est devenue un trait caractéristique de la mondialisation, les bénéfices de la croissance globale retournant dans les poches de ceux qui sont déjà nantis. Lorsque le droit relatif aux droits humains encadrera nos politiques économiques, lorsque les accords commerciaux multilatéraux seront assortis de mesures pour combattre la faim, l'inégalité entre les sexes et l'exploitation des travailleurs, nous pourrons alors assister à un véritable développement économique qui, en retour, contribuera à réduire la pauvreté et à éliminer certaines causes profondes du terrorisme.

Doté d'un mandat très large, Droits et Démocratie concentre actuellement ses activités sur quatre thématiques – le développement démocratique, les droits des femmes, la mondialisation et les droits humains, et les droits des peuples autochtones – et deux programmes spéciaux : la promotion des droits de la personne au plan international et les interventions d'urgence.

Durant le dernier exercice financier, Droits et Démocratie s'est employé, en collaboration avec ses partenaires canadiens et étrangers, à :

- ▶ sensibiliser l'opinion publique sur les violations des droits des femmes dans les situations de conflit armé;
- ▶ promouvoir l'harmonisation des accords commerciaux multilatéraux avec le droit international des droits humains;
- ▶ encourager les États à ratifier le Statut de Rome de la Cour pénale internationale;
- ▶ promouvoir la participation de la société civile à l'Organisation des États américains (OEA);
- ▶ encourager le gouvernement canadien à ratifier la Convention américaine relative aux droits de l'homme;
- ▶ encourager la reconnaissance des droits des peuples autochtones à l'échelle internationale;
- ▶ consolider la société civile et appuyer les efforts de paix dans la région des Grands Lacs africains;
- ▶ soutenir le mouvement démocratique en Birmanie et le gouvernement de coalition nationale de l'Union de Birmanie (NCGUB);
- ▶ mettre en contact les peuples autochtones du Nord et du Sud par l'entremise du Réseau continental des femmes autochtones et d'une mission envoyée en Colombie.

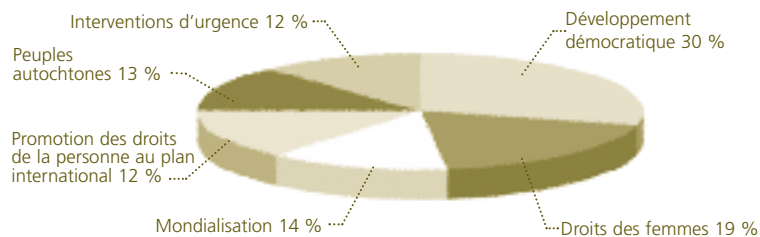
- ▶ Le revenu des 222 personnes les plus riches de la planète équivaut à celui de 47 % de la population mondiale.
- ▶ L'an dernier, 36 millions de personnes sont mortes de faim ou de maladies associées à la malnutrition dans le monde.

Si les discours en faveur des droits humains ne manquent pas, les actions concrètes, en revanche, se font attendre. Il est de notre devoir de rappeler nos gouvernements à leurs engagements. La lutte que nous menons pour que les droits humains figurent au rang des priorités doit se poursuivre.

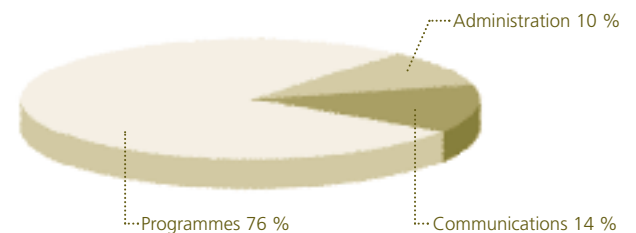
- ▶ Montant per capita alloué par le Canada à l'aide extérieure en l'an 2000 : 57 \$. Seulement 5,7 % de cette aide sert à financer les services de santé, l'éducation, l'approvisionnement en eau et les systèmes sanitaires.
- ▶ Pourcentage de l'aide extérieure canadienne par rapport au revenu national brut : 0,25 % (Danemark : 1,06 %, soit quatre fois plus; Pays-Bas : 0,84 %; Suède : 0,80 %; Royaume-Uni : 0,32 %; États-Unis : 0,1 %).

▶ **Durant le dernier exercice financier, Droits et Démocratie a entrepris et financé 117 projets pour un total de 2 688 882 \$, ce qui représente 50 % de son budget global d'exploitation.**

Montants alloués par programme



Montants alloués par service



La démocratie implique l'interdépendance de tous les droits humains – droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels – et ne peut exister que dans un cadre participatif, responsable, transparent, non discriminatoire et caractérisé par des rapports équitables en ce qui concerne les prises de décision.

DÉVELOPPEMENT d é m o c r a t i q u e

Le programme Développement démocratique s'emploie, en collaboration avec ses partenaires en Afrique, en Asie et en Amérique latine, à renforcer les institutions démocratiques et à encourager la participation de la société civile aux débats sur les orientations gouvernementales et aux instances décisionnelles. Il s'efforce de promouvoir le droit de participer à la vie publique dans les régimes de transition démocratique, et de favoriser des solutions pacifiques dans les pays où la vie démocratique et la société civile sont réprimées. L'équipe du programme définit des stratégies de soutien au développement démocratique à partir d'un cadre d'analyse original basé sur des indicateurs de la situation des droits humains, et elle participe au nouveau débat international entourant le concept de droit à la démocratie. Le programme compte à son actif sept études sur le développement démocratique au Kenya, au Salvador, en Tanzanie, en Thaïlande, au Guatemala, au Pakistan et au Pérou. Il a entrepris une recherche sur le développement démocratique au Mexique axée sur trois études de cas, à savoir les droits des peuples autochtones dans l'État d'Oaxaca, les droits des travailleuses dans l'État de Coahuila et la participation à l'administration locale de Iztapalapa, à Mexico.

Cette année, le programme Développement démocratique s'est employé à favoriser la transparence et la participation dans les discussions entourant le développement démocratique dans les Amériques, à renforcer le système de protection des droits humains de l'Organisation des États américains (OEA) et à mobiliser au Canada le soutien populaire à la ratification de la Convention américaine relative aux droits de l'homme. Il a apporté sa contribution aux débats canadiens et interaméricains qui ont précédé l'adoption par l'OEA de la Charte démocratique interaméricaine. Au cours de l'année, les rencontres des groupes consultatifs sur la République démocratique du Congo, le Guatemala et le Mexique ont permis à des représentants du gouvernement et des secteurs non gouvernementaux d'échanger des informations et d'envisager des moyens d'améliorer les politiques du Canada en ce qui touche à la situation des droits humains et de la démocratie dans ces pays. En février, avant la rencontre à Washington des donateurs internationaux, Droits et Démocratie a invité Raquel Zelaya, ex-membre de la Commission de suivi des accords de paix du gouvernement guatémaltèque, à assister à la rencontre du Groupe consultatif sur le Guatemala, qui s'est tenue à Ottawa.



*La démocratie nécessite la tenue d'élections libres et honnêtes, le multipartisme, la liberté d'expression, l'imputabilité du pouvoir politique, une société civile indépendante et dynamique, un appareil judiciaire et un système législatif indépendants, le respect de la primauté du droit, le contrôle de l'armée par les autorités civiles et la pleine reconnaissance de tous les droits humains, y compris les droits des minorités et les droits à l'égalité, conformément aux principes énoncés dans la **Déclaration** et le **Programme d'action de Vienne**.*

En octobre 2001, Droits et Démocratie a réuni dans le cadre d'un atelier interrégional neuf organismes partenaires du Kenya, du Nigeria, de Colombie, du Guatemala, du Mexique, de Thaïlande et d'Indonésie, pour faire le bilan de ses 10 années de travail en faveur du développement démocratique et définir de nouvelles pistes d'action. Le rapport *Bilan du développement démocratique 1990-2000* a été rédigé à la suite de cette rencontre. Droits et Démocratie a en outre organisé à Ottawa un forum public sur l'état de la démocratie au lendemain du 11 septembre, avec le concours de la Fondation canadienne pour les Amériques, Partenariat Afrique-Canada (PAC) et Partenariat Asie du Sud (SAP).

En janvier 2002, Warren Allmand s'est rendu au Proche-Orient

où il a rencontré au Caire, à Jérusalem et à Ramallah des membres de divers organismes qui militent en faveur de la démocratie et des droits humains. Lorsque le conflit israélo-palestinien s'est intensifié, Droits et Démocratie a préconisé le déploiement d'une mission internationale de maintien de la paix pour prévenir de nouveaux carnages. M. Allmand a invité le gouvernement canadien à intervenir activement pour la paix au Proche-Orient dans le cadre de sa stratégie de prévention du terrorisme.

Droits et Démocratie a exhorté le gouvernement mexicain à traduire en justice les assassins de l'avocate et militante des droits humains Digna Ochoa y Placido, ex-membre du Centre Miguel Agustín Pro Juárez (PRODH), un organisme partenaire. Il a en outre invité le gouvernement canadien à exercer des pressions sur le Mexique pour l'inciter à faire enquête sur cet assassinat et à protéger les autres défenseurs des droits humains.

Avec ses différents partenaires, Droits et Démocratie a multiplié ses efforts pour promouvoir la démocratie et la justice, et consolider la société civile dans la région des Grands Lacs africains, en particulier en République démocratique du Congo (RDC), au Burundi et au Rwanda, ainsi qu'au Kenya, au Togo et au Nigeria. Au mois d'août, MM. Allmand et Akouété Akakpo-Vidah, l'agent régional pour l'Afrique, se sont rendus à Kinshasa, en RDC, dans le cadre d'une mission d'enquête. En octobre, M. Akakpo-Vidah a assisté aux pourparlers de paix du Dialogue inter-congolais à Addis-Abeba, en Éthiopie.

Droits et Démocratie a continué d'apporter son appui au mouvement démocratique de Birmanie. Il a publié dans le *Globe and Mail*, un quotidien canadien, un appel en faveur de la libération d'Aung San Suu Kyi pour marquer le 10^e anniversaire de son obtention du prix Nobel de la paix. Aung San Suu Kyi a été remise en liberté le 6 mai 2002. Droits et Démocratie a poursuivi sa campagne en faveur de la libération du leader étudiant Min Ko Naing, emprisonné depuis 1989 par la junte, qui s'était vu attribuer en 1999 le prix John-Humphrey pour la liberté aux côtés de la docteure Cynthia Maung.

L'agente régionale pour l'Asie a participé à une mission internationale organisée par le Réseau asiatique en faveur d'élections libres (ANFREL) pour suivre l'élection des membres de l'Assemblée constituante chargée de rédiger et d'adopter la Constitution du Timor oriental.

Durant le dernier exercice financier, le programme Développement démocratique a amorcé et financé 30 projets pour un budget total de 700 060 \$.



Digna Ochoa a été abattue le 19 octobre dans son bureau du Mexique. Avocate de la défense dans plusieurs causes importantes, Mme Ochoa a déjà été en nomination pour le prix John-Humphrey pour la liberté (Photo PC).

En mars 2002, Droits et Démocratie a participé avec la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) à une mission d'enquête en Argentine. La délégation a pu constater que le gouvernement argentin manquait à ses obligations en ne protégeant pas les droits fondamentaux des citoyens argentins.

Droits et Démocratie s'emploie, avec ses différents partenaires, à défendre et promouvoir les droits fondamentaux des femmes. Il cherche, en particulier, à favoriser l'intégration des droits des femmes au sein du système des Nations Unies et d'autres organismes internationaux, et fait campagne en faveur de l'application des instruments internationaux relatifs aux droits humains. Il s'occupe de la documentation des violations des droits des femmes et des violences exercées contre les femmes dans les situations de conflit armé.

DROITS des FEMMES

Le programme Droits des femmes poursuit son travail contre l'impunité dont jouissent les auteurs de violations des droits des femmes dans les situations de conflit et défend la mise en application à l'échelle internationale et régionale de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui préconise la pleine participation des femmes aux prises de décisions entourant le règlement des conflits et les processus de paix.

Cette année, le programme Droits des femmes a poursuivi, avec la Coalition d'ONG pour les droits des femmes en situation de conflit armé, son travail au sein du Projet de suivi des travaux du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) en matière de crimes dirigés contre les femmes. La Coalition a soumis un mémoire d'*amicus curiae* sur la violence sexuelle qui a conduit à la modification de l'acte d'accusation dans le dossier Baganbiki et consorts. La Coalition est en outre intervenue pour que l'on nomme un plus grand nombre de femmes lors de l'élection d'un second groupe de juges au TPIR et au Tribunal pénal pour l'ex-Yougoslavie (TPIY).

Le programme a en outre assisté Mme Sima Samar, lauréate du prix John-Humphrey, lors de sa tournée de conférences en décembre dernier, et veillé à ce qu'un fonds de secours soit acheminé au ministère de la Condition féminine d'Afghanistan. Le programme s'est dernièrement vu octroyer une subvention de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) qui lui permettra de préparer une mission exploratoire sur la participation des femmes au développement démocratique et au processus de paix en Afghanistan.

En décembre 2000, le Tribunal international de Tokyo sur les crimes de guerre contre les femmes, présidé par la juge Gabrielle Kirk McDonald (ex-présidente du TPIY), a déclaré le Japon coupable du viol et de la réduction en esclavage sexuel de quelque 200 000 femmes dites « de réconfort » par l'armée impériale japonaise lors des guerres du Pacifique (1931-1945). Droits et Démocratie a contribué à la rédaction de la version finale de ce jugement qui établit un précédent dans la mesure où c'est la première fois que l'on



qualifie l'esclavage sexuel sur une période prolongée (par opposition à des actes de viol) de crime contre l'humanité. Le programme Droits des femmes était présent lorsque le tribunal a rendu son verdict final et il a exercé des pressions auprès de la CDH de l'ONU et du gouvernement canadien pour les inciter à mettre un terme à l'impunité en matière de crimes de violence sexuelle et à faire en sorte que les femmes « de réconfort » obtiennent justice.

Avant la ronde de négociations du Dialogue inter-congolais prévue en février 2002, le programme Droits des femmes a assisté à une rencontre à Nairobi, au Kenya, organisée par Women as Partners for Peace in Africa (WOPPA-RDC) pour que le point de vue des femmes soit représenté lors des pourparlers de paix. Les ONG de défense des droits des femmes congolaises ont encouragé la création par Droits et Démocratie et par WOPPA-RDC d'une coalition internationale qui s'emploiera à défendre et promouvoir

la participation des femmes congolaises et des ONG de défense des droits des femmes aux efforts de paix et de reconstruction en RDC.

Le 8 mars 2002, Journée internationale des femmes, une déclaration commune signée par Radhika Coomaraswamy, rapporteure spéciale de l'ONU sur la violence à l'égard des femmes, Marta Altolaguirre, rapporteure spéciale sur les droits des femmes de la Commission interaméricaine des droits de l'homme, et Angela Melo, rapporteure spéciale de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples sur les droits de la femme en Afrique, a été rendue publique. Les trois rapporteures y dénoncent la tolérance des pouvoirs publics face

aux violences commises à l'endroit des femmes par des acteurs privés et elles critiquent l'idée répandue voulant qu'un acte de violence ne puisse être considéré comme une violation des droits



Des manifestants devant le Tribunal de Tokyo réclament des excuses officielles de la part du gouvernement japonais et l'indemnisation de toutes les femmes réduites en esclavage sexuel (Photo PC).



Marta Altolaguirre



Radhika Coomaraswamy



Angela Melo

fondamentaux que s'il est perpétré par un agent de l'État. Cette déclaration historique faisait suite à une réunion organisée par Droits et Démocratie à Montréal et à laquelle assistaient les trois rapporteures. C'était la première fois que les représentantes de mécanismes multilatéraux et régionaux de protection des droits des femmes se rencontraient. La Commission de la condition de la femme de l'ONU a annoncé qu'elle comptait poursuivre ce type d'échanges à l'avenir.

En mai 2001 a été lancée à Montréal le livre co-édité par Droits et Démocratie et Amnesty International et intitulé *Enquêteur sur les droits des femmes dans les conflits armés*, dans le cadre de la Conférence internationale sur les femmes réfugiées fuyant les persécutions fondées sur le sexe. Il s'agit de la seconde publication d'une série qui comprend un manuel, *Méthodologie de recherche sexospécifique*, et un autre guide, *Documenter les violations des droits des femmes par les agents de l'État : la violence sexuelle*. Droits et Démocratie a publié cette année une version adaptée de la *Méthodologie* et du premier livre en y intégrant l'expérience des femmes autochtones. Une troisième publication sur les violations des droits humains perpétrées par des acteurs privés au sein de la collectivité est actuellement en préparation.

Lors du dernier exercice financier, le programme Droits des femmes a mis en œuvre 13 projets pour un budget total de 596 442 \$.

Droits et Démocratie milite en faveur d'une plus grande cohérence entre le droit international relatif aux droits humains et les accords multilatéraux qui régissent le commerce et les investissements. Il cherche à rendre plus efficace le travail des organismes internationaux de protection des droits humains (intergouvernementaux et non gouvernementaux) en ce qui a trait aux effets de l'intégration économique sur la situation des droits humains.

MONDIALISATION et droits humains

Il encourage dans le même sens les gouvernements à évaluer d'un œil critique les répercussions de leurs politiques économiques sur les droits humains tout en leur rappelant les engagements auxquels ils ont souscrit à ce chapitre devant les instances régionales et internationales. Le programme Mondialisation et droits humains réalise des études et des recherches, participe à des activités éducatives, travaille au sein de regroupements et de coalitions et avec des partenaires en Asie et en Amérique latine, et exerce des pressions auprès des gouvernements et des institutions multilatérales pour qu'ils inscrivent les droits humains à l'ordre du jour des débats entourant la mondialisation.

L'année a commencé par le Sommet des Amériques, qui s'est tenu à Québec du 20 au 22 avril. Droits et Démocratie figurait parmi les centaines d'organismes qui se sont réunis dans le cadre du Sommet des peuples, au cours de la semaine qui a précédé le sommet officiel, pour critiquer le processus d'intégration continentale et trouver des solutions de rechange à un modèle qui privilégie le commerce et l'investissement aux dépens de la démocratie et des droits humains. Des membres du Conseil d'administration et du personnel ont participé à l'organisation de plusieurs événements ainsi qu'à divers processus de consultation, et ont offert un soutien financier aux organismes participant au Sommet des peuples. Droits et Démocratie a ainsi renforcé son rôle au sein de l'Alliance sociale continentale et de ses deux réseaux membres canadiens : Common Frontiers et le Réseau québécois sur l'intégration continentale. Un énoncé d'orientations intitulé *Un cadre de référence des droits humains pour le commerce dans les Amériques* et un dépliant, *Le libre-échange au prix de nos droits, c'est trop cher!*, publiés en français, en anglais et en espagnol, ont été distribués aux représentants d'ONG et de gouvernements. Droits et Démocratie est intervenu publiquement pour dénoncer les restrictions des libertés civiles durant les préparatifs du Sommet et l'usage excessif de la force par les services policiers lors du Sommet, et pour parler de la Charte démocratique interaméricaine.



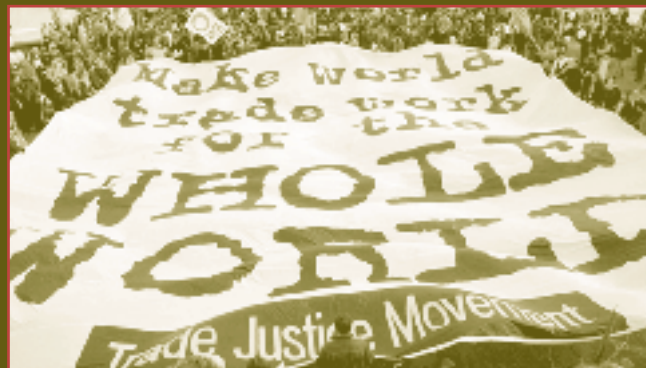
L'automne dernier, Droits et Démocratie a publié un rapport intitulé *Le Bouclier d'or de la Chine : les entreprises et le développement de la technologie de surveillance en Chine* et rédigé par Greg Walton. Les entreprises ont beau prétendre que les technologies de l'information servent la démocratie, il reste qu'en Chine, on se sert d'Internet pour surveiller, repérer et réprimer toute dissidence politique. *Le Bouclier d'or de la Chine* décrit en détail les activités du géant canadien des télécommunications, Nortel Networks, et notamment la mise en marché et la vente de technologies de surveillance à la police chinoise, tristement célèbre pour sa propension à intimider et arrêter les militants qui défendent les droits humains et la démocratie. Le rapport, publié en anglais, en français et en chinois, est assorti d'un CD-ROM et a été largement diffusé en Chine et ailleurs dans le monde.

C'est aussi en automne qu'a été lancée la publication *Récoltes inégales : le commerce international et le droit à l'alimentation vus par les agriculteurs*, de Lauren Posner, qui

permet de mieux comprendre quels sont, pour les agriculteurs, les enjeux entourant les négociations sur le commerce des produits agricoles actuellement en cours à l'OMC. On y trouve également une analyse critique de l'Accord sur l'agriculture de l'OMC et des extraits d'entrevues menées auprès d'agriculteurs de 11 pays qui décrivent les retombées que la libéralisation des échanges a pu avoir sur leurs conditions de vie. Dans la préface, Jean Ziegler, le rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation, qualifie le problème de la faim et de la malnutrition de « génocide silencieux » et affirme que c'est l'actuel régime international d'échanges commerciaux qui

compromet le droit à l'alimentation.

Le programme Mondialisation et droits humains a également apporté son appui à plusieurs forums organisés parallèlement à des rencontres internationales en rapport avec la mondialisation économique. Il a subventionné l'organisation d'un forum de la



Des manifestants réclamant le commerce équitable déploient une bannière avant l'ouverture de la Conférence de l'OMC au Qatar au mois de novembre 2001 (Photo PC).

société civile à Beyrouth avant la rencontre ministérielle de l'OMC, qui s'est déroulée à Doha, au Qatar, du 8 au 13 novembre. Droits et Démocratie a également fourni une aide financière et participé au Forum social de Porto Alegre en février, ainsi qu'au Forum mondial des ONG à Monterrey, au Mexique, avant la Conférence internationale de l'ONU sur le financement du développement. Au Canada, le programme a collaboré avec plusieurs regroupements qui interviennent sur les questions reliées au commerce international, notamment Common Frontiers, le Front commun sur l'OMC, l'Initiative d'Halifax, le Projet de recherche sur le commerce et l'investissement et le groupe de travail des ONG sur les politiques en alimentation. En collaboration avec ses partenaires, et notamment les stagiaires en poste auprès du rapporteur spécial sur le droit au développement à New Delhi et au China Labour Bulletin à Hong-Kong, Droits et Démocratie a fait campagne en faveur de l'adoption de politiques qui respectent et intègrent le droit au développement dans le sens de l'article 28 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, aux termes duquel « toute personne a droit à ce que règne, sur le plan social et sur le plan international, un ordre tel que les droits et libertés énoncés dans la présente Déclaration puissent y trouver plein effet ».

Durant le dernier exercice financier, le programme Mondialisation et droits humains a mis en œuvre 14 projets pour un budget total de 354 604 \$.



Greg Walton et M. Allmand lancent *Le Bouclier d'Or de la Chine* lors d'une conférence de presse à Montréal en octobre 2001 (Photo PC).

Droits et Démocratie s'emploie à défendre et promouvoir les droits fondamentaux et les droits collectifs des peuples autochtones. Le programme Droits des peuples autochtones travaille en collaboration avec des organisations autochtones nationales et internationales pour faire reconnaître les droits des peuples autochtones à l'échelle internationale, favoriser le dialogue entre les gouvernements et les peuples autochtones, encourager la participation à la vie démocratique et l'accès des groupes autochtones des Amériques aux instances internationales.

DROITS des PEUPLES autochtones

Le programme cherche à aider les organisations autochtones, et en particulier les associations de femmes, à développer les contacts et réseaux entre elles dans les pays où elles se trouvent et dans les instances régionales et les organes de l'ONU.

Au niveau multilatéral, Droits et Démocratie soutient la participation des peuples autochtones aux débats en cours et encourage les États à approuver les projets de déclarations sur les droits des peuples autochtones de l'ONU et de l'Organisation des États américains (OEA). Il appuie les efforts déployés par les organisations autochtones pour faire appliquer la convention 169 de l'Organisation internationale du travail (OIT) dans les États qui l'ont ratifiée.

Droits et Démocratie préconise également l'adoption de mesures visant à protéger les droits collectifs de propriété intellectuelle, en particulier les droits associés à la création de dessins et motifs décoratifs, et à faire en sorte que les organisations autochtones puissent participer à l'élaboration de nouvelles normes internationales et partager les créations et idées originales qui émanent de divers pays.

Droits et Démocratie a continué cette année à soutenir le Réseau continental des femmes autochtones et a permis à des femmes autochtones de suivre un programme de formation sur les mécanismes internationaux de protection des droits humains de manière à ce qu'elles puissent se faire entendre dans les débats sur les droits des peuples autochtones actuellement en cours à l'échelle internationale et nationale.

En juin 2001, Droits et Démocratie a envoyé en Colombie, avec le concours de l'Assemblée des Premières Nations, une délégation chargée d'enquêter sur les violations des droits humains perpétrées à l'endroit des autochtones au cours des 35 années de guerre civile. La délégation a pu constater que les peuples autochtones font l'objet de violations de la part de tous les belligérants et qu'ils sont menacés d'extinction. Cette mission avait pour objectif de nouer des liens de solidarité entre les peuples autochtones de Colombie et ceux du Canada. Le leader Kimy Pernía Domicó, du peuple Embera-Katio, a décrit aux membres de la délégation la situation critique de son peuple, dont la survie est menacée par le projet de barrage hydro-électrique Urrà, financé par le Canada, et par la militarisation de leur territoire



consécutives à la mise en œuvre de ce projet. Domicó a été enlevé par un commando paramilitaire de droite le 2 juin 2001, deux jours après avoir rencontré les membres de la mission. On est toujours sans nouvelles de lui, malgré d'intenses pressions internationales et une opération de recherches à laquelle ont participé plus de 1 000 autochtones et que Droits et Démocratie a en partie financée. On peut consulter le rapport de la mission sur le site www.ichrdd.ca.

En août 2001, à l'occasion de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, qui se déroulait à Durban, en Afrique du Sud, Warren Allmand est intervenu contre le racisme qui s'exerce à l'endroit des peuples autochtones; il a réclamé l'adoption immédiate du projet de Déclaration de l'ONU sur les droits des peuples autochtones et a appelé les États à reconnaître le droit

des peuples autochtones à l'autodétermination. Droits et Démocratie avait préparé un dépliant d'éducation populaire sur le projet de Déclaration qu'il a diffusé durant la Conférence et où il énonce sa position, à savoir que le refus de reconnaître aux nations autochtones le statut de peuples constitue du racisme.

La veille de la Journée nationale des autochtones, en juin 2001, M. Allmand a présenté à des leaders autochtones canadiens, au Centre de l'amitié autochtone, une déclaration commune d'ONG canadiennes non

autochtones en faveur de l'adoption du projet de déclaration de l'ONU sur les droits des peuples autochtones. Les signataires

invitent le gouvernement canadien à faire preuve de leadership en appuyant le projet de Déclaration, qui reconnaît explicitement le droit des peuples autochtones à l'autodétermination, et à inciter les autres États à suivre son exemple.

Au mois de mars, Droits et Démocratie a organisé un atelier de formation à Bogota, en Colombie, sur les méthodes de documentation des violations des droits des femmes autochtones. Une vingtaine de femmes autochtones des régions de Cauca, Putumayo, Urabá et Chocó ont participé à cet atelier dont le contenu était basé sur une version adaptée du manuel *Méthodologie de recherche sexospécifique*, publié par Droits et Démocratie en juin 2002.

Cette année, le programme Droits des peuples autochtones a mis en œuvre 16 projets pour un budget total de 353 928 \$.



Kimy Pernía Domicó



Roméo Saganash, du Grand Conseil des Cris; Michèle Audette, de Femmes autochtones du Québec; Warren Allmand et Kenneth Deer, de Kahnawake, au Centre de l'amitié autochtone, en juin 2001.

Grâce à son Fonds d'interventions d'urgence/occasions importantes, un programme spécial mis sur pied à l'instigation de son Conseil d'administration, Droits et Démocratie peut réagir à des situations de crise ou des événements imprévus qui surviennent partout dans le monde.

INTERVENTIONS d'urgence

Le Fonds lui permet en effet de lancer des campagnes d'appui, d'émettre des communiqués de presse, d'instituer des missions d'enquête, d'octroyer des subventions, de financer des projets spéciaux ou d'organiser des conférences et colloques pour sensibiliser le public et le gouvernement sur des enjeux ou des dossiers rattachés à la défense et à la promotion des droits humains et du développement démocratique qu'il n'avait pu prévoir lors de la planification de ses programmes réguliers. Voici quelques-unes des 130 interventions d'urgence que le programme spécial a financées au cours de l'année qui vient de s'écouler :

Après les attentats terroristes du 11 septembre, Droits et Démocratie est intervenu pour que l'on confie à la justice internationale le soin de punir les responsables, plutôt que céder au désir de vengeance. Dans une lettre en date du 17 janvier 2002, Warren Allmand s'est également adressé au président Bush pour qu'il veuille à ce que les taliban détenus à la base militaire de Guantanamo soient traités conformément aux dispositions du droit international.

Madame Sima Samar a été nommée vice-première ministre et ministre responsable de la Condition féminine au sein du gouvernement provisoire afghan pendant qu'elle effectuait une tournée de conférences au Canada à titre de lauréate du prix John-Humphrey pour la liberté. On la voit ici à Kaboul en compagnie de la seule autre femme du cabinet, la ministre de la santé Suhaila Siddiqi. En février 2002, deux mois après avoir entamé son mandat de six mois, Mme Samar ne disposait toujours d'aucun budget pour son ministère. Droits et Démocratie a acheminé une aide d'urgence de 50 000 \$ pour lui permettre d'organiser son ministère et de s'attaquer à la tâche colossale qui l'attend. Droits et Démocratie a également demandé au gouvernement canadien de débloquer immédiatement des fonds pour financer les bureaux et le fonctionnement du ministère de la Condition féminine d'Afghanistan.

En octobre 2001, Droits et Démocratie a envoyé une lettre au gouvernement du Vietnam et convoqué une conférence de presse à Montréal pour protester contre la détention arbitraire de personnalités religieuses comme Thadeus Nguyen Van Ly, condamné à 15 années d'emprisonnement pour avoir « nui à l'unité du pays ».

Après l'arrestation en Malaisie de plusieurs membres de l'opposition, Droits et Démocratie a écrit au ministre de l'Intérieur de ce pays pour protester contre le fait que le pouvoir recourt à nouveau à la loi sur la



sécurité intérieure pour réprimer l'opposition. Il a réclamé la remise en liberté des membres du mouvement d'opposition démocratique et pacifique. M. Allmand a réécrit au ministre après que six prisonniers politiques eurent entamé une grève de la faim.

Lors de la campagne présidentielle au Zimbabwe, qui a été marquée par la violence politique, les violations de la liberté de presse et l'adoption de mesures législatives répressives, Droits et Démocratie a écrit au président Robert Mugabe pour qu'il invite son gouvernement à respecter les normes de droits humains auxquelles Harare est tenu de se conformer à titre de membre du Commonwealth.

En réponse à une requête adressée par le gouverneur de Cauca, Floro Tunubalà, seul gouverneur autochtone de Colombie,

Droits et Démocratie a demandé au président Andres Pastrana de faire cesser les fumigations aériennes des plantations illicites. La plupart des petits exploitants de la région sont déjà engagés dans un programme d'éradication des cultures de coca par des moyens à plus petite échelle et moins nocifs pour la santé.

Droits et Démocratie et plusieurs autres organismes internationaux ont émis une déclaration publique en faveur du renouvellement du mandat du juge d'instruction Claudy Gassant dans l'enquête sur l'assassinat du directeur de Radio Haïti Inter, Jean Dominique. Le 2 avril 2002, à la veille du second anniversaire du meurtre de Dominique et du veilleur de nuit de la station de radio, Jean-Claude

Louissaint, le gouvernement haïtien a annoncé qu'il reconduisait le mandat du juge Gassant. Ce dernier est, de l'avis général, le seul juge d'instruction qui a réellement fait progresser l'enquête.

Droits et Démocratie et d'autres organismes de défense des droits de la personne comme Amnistie Internationale et l'Association des droits de la personne au Maghreb, ont mobilisé leurs efforts pour obtenir la libération de l'étudiant tunisien Haroun M'Barek. Celui-ci avait été emprisonné et torturé à son

arrivée en Tunisie après avoir été expulsé du Canada. Droits et Démocratie a dépêché l'avocate montréalaise Nathalie Blais pour suivre le procès de M. M'Barek et faire enquête sur la situation des défenseurs des droits humains en Tunisie. Me Blais a recommandé par la suite une révision des procédures de détermination du statut de réfugié pour éviter que d'autres demandeurs connaissent le même sort. M. M'Barek a pu rentrer au Canada après s'être vu accorder un permis ministériel.

« Le CAR et M. Agboyibo vous remercient du fond du cœur pour le rôle déterminant que vous avez joué dans la remise en liberté du dirigeant national de notre parti, » a écrit Henri Gbone, du CAR, dans un courriel adressé à Droits et Démocratie le 19 mars 2002.

Le 13 août 2001, Droits et Démocratie a écrit au président du Togo, le général Gnassingbé Eyadema, pour protester contre l'arrestation de Yawovi Agboyibo, président du Comité d'action pour le renouveau (CAR), à la suite d'accusations forgées de toutes pièces par le premier ministre Agbéyomé Kodjo, lui-même dénoncé par le CAR pour sa complicité avec des groupes criminels. Monsieur Agboyibo, qui est avocat, a été remis en liberté le 14 mars 2002 sur dérogation spéciale du président togolais.

À la suite d'une mission d'enquête d'une semaine dépêchée en Tanzanie en mars 2002, Droits et Démocratie et plusieurs ONG internationales ont réclamé la tenue d'une enquête publique indépendante sur les événements survenus durant l'été 1996 à la mine de Bulyanahulu. Des mineurs auraient été enterrés vivants quand les bulldozers ont comblé les puits de mine pour expulser des milliers d'exploitants et de mineurs du site, qui n'ont jamais été indemnisés. La mine, qui était à l'époque la propriété de Sutton Resources Ltd. de Vancouver, a été rachetée trois ans plus tard par la Barrick Gold Corporation, qui a son siège social à Toronto.

Cette année, le Fonds d'action d'urgence/occasions importantes a mis en œuvre 39 projets pour un budget total de 428 919 \$.



(Photo PC)

Droits et Démocratie cherche à améliorer le travail des défenseurs des droits de la personne, au Canada comme à l'échelle internationale, en les aidant à utiliser de manière plus efficace les mécanismes régionaux et internationaux de protection et de promotion des droits humains.

Promotion des DROITS de la PERSONNE au plan INTERNATIONAL



Le secrétaire général des Nations Unies Kofi Annan (à gauche) applaudit alors que le ministre italien des Affaires étrangères, Lamberto Dini, présente le Statut de Rome, créant la Cour pénale internationale. Le 1^{er} juillet 2002, le Statut de Rome est officiellement entré en vigueur à la suite de sa ratification par plus de 60 États, moins de quatre ans après son adoption (Photo PC).

Droits et Démocratie participe aux travaux des mécanismes de protection des droits humains, et en particulier aux sessions de la Commission des droits de l'homme de l'ONU. En mars et avril 2002, des membres du personnel ont assisté à la 58^e session de la CDH à Genève, en Suisse, pour faire du lobbying sur des dossiers comme les droits des peuples autochtones, les droits économiques, sociaux et culturels, le renforcement des mécanismes de protection des droits humains de l'ONU, et sur la situation des droits de la personne en Afghanistan, en Birmanie, en Chine, en Colombie, en République démocratique du Congo, au Japon et au Vietnam.

En outre, il offre aux ONG avec qui il travaille la possibilité de participer aux travaux des organes régionaux et internationaux pour y défendre leurs positions sur les droits humains et la démocratie. Il s'efforce de mieux faire connaître au Canada les dossiers internationaux en matière de droits humains et participe à des activités d'éducation publique, d'intervention et de réseautage dans le but de favoriser un dialogue fructueux sur les politiques canadiennes avec les représentants du gouvernement et les parlementaires canadiens.

En juin 2001 a eu lieu à Ottawa la rencontre annuelle de réflexion du Conseil d'administration de Droits et Démocratie qui a porté sur la consolidation des mécanismes de protection et de promotion des droits humains de l'ONU. Les participants – représentants d'ONG, du gouvernement, du corps diplomatique et du milieu universitaire – se sont penchés sur la question du financement des mécanismes de l'ONU, les mesures à prendre pour rendre plus efficace le travail des organes de surveillance de l'application des traités et de la Commission des droits de l'homme, et le soutien à apporter aux rapporteurs spéciaux.

Droits et Démocratie a en outre fait campagne en faveur de la ratification et de la mise en œuvre du Statut de Rome instituant une cour pénale internationale permanente ayant compétence universelle pour juger les crimes de guerre, les crimes de génocide et les crimes contre l'humanité. Droits et Démocratie fait partie du Comité permanent de la Coalition internationale d'ONG pour la CPI et participe à titre de partenaire au Programme canadien d'assistance technique sur la CPI, qui a organisé des ateliers régionaux dans la région des îles du Pacifique, en Afrique centrale francophone, dans les Caraïbes, en Afrique australe et en Afrique de l'Ouest.

Cette année, le programme spécial Promotion des droits de la personne au plan international a mis en œuvre 14 projets pour un budget total de 169 371 \$.

COMMUNICATIONS

Publications récentes

- ▶ *Un cadre de référence des droits humains pour le commerce dans les Amériques*, de Diana Bronson et Lucie Lamarche.
- ▶ *Le libre-échange au prix de nos droits, c'est trop cher!*
- ▶ *Enquêter sur les violations des droits des femmes dans les conflits armés*, d'Agnès Callamard.
- ▶ *Mission d'enquête sur le sort des peuples autochtones en Colombie, 27 mai-3 juin 2001.*
- ▶ *Le Bouclier d'or de la Chine : les entreprises et le développement de la technologie de surveillance en Chine*, de Greg Walton.
- ▶ *Récoltes inégales : le commerce international et le droit à l'alimentation vus par les agriculteurs*, de Lauren Posner.
- ▶ *Documentar las Violaciones de Derechos Humanos por los Agentes del Estado: Violencia Sexual*, d'Agnès Callamard.
- ▶ *La femme dans la tourmente des guerres en République démocratique du Congo du 2 août 1998 au 30 septembre 2001 : Le Mémorial*, de Lisette Banza Mbombo et Christian Hemedi Bayolo.



Droits et Démocratie publie également *Libertas*, son bulletin trimestriel, ainsi qu'un bulletin en ligne, *Libert@s*, qui paraît tous les deux mois.

Prix John-Humphrey pour la liberté 2001

Chaque année, Droits et Démocratie décerne le prix John-Humphrey pour la liberté à une organisation non gouvernementale ou à une personne qui s'est distinguée par son travail exceptionnel en matière de défense et de promotion des droits de la personne et/ou du développement démocratique. Le prix s'accompagne d'une bourse de 25 000 \$ et d'une tournée de conférences organisée dans plusieurs villes du Canada pour mieux faire connaître la contribution du lauréat ou de la lauréate.

En juin 2001, le jury international a arrêté son choix sur la D^{re} Sima Samar pour souligner son travail extraordinaire en faveur des droits des femmes et des filles afghanes. Par l'entremise de l'organisation Shuhada, Mme Samar administre quatre hôpitaux et 10 cliniques médicales en Afghanistan, ainsi qu'un hôpital à Quetta, au Pakistan. Plus de 10 000 élèves fréquentent les écoles qu'elle a ouvertes dans les régions rurales d'Afghanistan, et plus de 1 000 autres fréquentent son école de Quetta. Mme Samar, venue au Canada recevoir le prix, a appris durant sa tournée de conférences qu'elle avait été nommée vice-première ministre et

ministre responsable de la Condition féminine au sein du cabinet de transition afghan. Au Canada, Mme Samar a bénéficié d'une excellente couverture médiatique, attiré un public nombreux et reçu de généreuses contributions ainsi que des offres de soutien à long terme pour son organisation. Cette tournée de conférences, organisée par Droits et Démocratie avec le concours des sections régionales de Women for Women in Afghanistan, a permis de recueillir plus de 135 000 \$ pour l'organisation Shuhada. À Ottawa, Mme Samar a eu un entretien avec le Premier ministre, Jean Chrétien, et a rencontré un groupe de députées fédérales qui lui ont promis une aide à long terme. À Montréal, elle a rencontré la ministre responsable de la Condition féminine du Québec. Le gouvernement du Québec s'est en outre engagé à fournir une aide financière aux femmes d'Afghanistan.



Mme Sima Samar lors de sa tournée avec Droits et Démocratie en décembre 2001 (Photo PC).

Stages pour les jeunes Canadiens

Dans le cadre d'un programme du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et grâce à sa contribution financière, Droits et Démocratie a offert cinq stages dans des organismes œuvrant dans les domaines de la coopération internationale, des droits humains et du développement démocratique, à sept Canadiens âgés de 18 à 30 ans. Nous profitons de cette occasion pour souligner le travail remarquable des stagiaires et leur dévouement exemplaire à la cause des droits de la personne. Il s'agit de Eileen Kilgour (ALTSEAN, Thaïlande), de Sally P. Mawlay (Burmese Relief Center, Thaïlande), de Brock Pitawanakwat (Coordinadora nacional de mujeres indigenas de Panamá – CONAMUIP), de Janak Rana Ghose (Université Jawaharla Nehru, Inde) et de Viviane Wen-Cheng (China Labour Bulletin, Hong-Kong).

Centre de documentation

Le Centre de documentation de Droits et Démocratie abrite une vaste collection de documents et de publications sur les droits humains et la démocratie, et notamment des monographies, des rapports d'ONG, des périodiques et des bulletins, de la documentation des Nations Unies et des outils de référence. La collection compte plus de 15 000 documents, dont beaucoup traitent des thématiques prioritaires de Droits et Démocratie. Le Centre de documentation est ouvert au public sur rendez-vous.

Les Amis de Droits et Démocratie

Grâce aux « Ami(e)s de Droits et Démocratie », un projet lancé l'an dernier, le grand public peut prêter son concours à la promotion des droits de la personne et du développement démocratique partout dans le monde. Nous tenons à remercier les amis et amies dont le nom apparaît ci-dessous pour leur précieuse contribution.

INDIVIDUS:

Raquel Agyapas-Laurente
Huguette Archambault
Sue Arnaud
Gunilla Barnett
Tiana-Karissa Beauchamp
Ginette Berjot
Nicole Boisvert
Alphonse Boudreau
Georgette Boudreau
Diane Bourgeois
Robert Bourgie
Mona Bowles
Newton R. Bowles
Jane Breithaupt
Tony Breuer
Clarissa Brocklehurst
Kate Brookfield
Philip Brown
Charles Caccia
Iona Campagnolo
Paul-André Caron
Frank and Jean Chalk
Sarah Chandler
Thomas T. P. Chen
Kate Chung
Barbara Cohen
Michel Corbeil

Jacques Couture
Judith Couture
Paul Crete
Lawrence S. Cumming
E.A. Cuyllitis Sr.
Asish Kumar Das
Elie Ténoungblo Degan
Barbara Dell
Fiona Deller
Chantal Deslauriers
Marie-Berthe Dion
Lucia Dolcetti
Marguerite R. Dow
Suzanne Drouin
Dirk Druet
Jean-François Dubois
Marcel Duhaime
F. Dutilly
Kyla Epstein
Lieselotte A. Eschenauer
J. James Etherington
Bernard Faucher
William Feader
Isabelle Fisher
Joan Forge
Douglas Fox
Mario Gagnon

Ann Gibson
Brydon Gombay
Gabriela Gref-Innes
Renaude Grégoire
Philomena Gronberg
William Gronberg
Michel Guimond
Clare Hallward
Catherine A. Hankins
Peter Harkness
Eliane Hertz-Fischler
Roger Hertz-Fischler
Bruce William Hill
Edwin A. Holland
Susan Horvath
Kamal Hossain
Jane Imai
Gul Joya Jafri
Jamel Jani
Kathleen Jones-Lepidas
Audrey Kenny
Bradford W. Morse
Louisa Kowluk
Wilfred Kravitz
Irene Kumar
René Laberge
Jocelyne Laberge

Diane Labrie
Régis Lagace
Lucie Lamarche
Gerard Le Chene
Louise Leduc
Sylvie Lemire
Yvan Loubier
Mary Ann Lopoukhine
Jarret MacDonald
Karen MacLean
Debbie Maertens-Godin
Baiwong Mahamat
Simone Maingot
Nicole Marcil-Dallaire
James A. Martin
Helen Mazurkewich
Maryse Migué
Morris Miller
Berthe Miron
Rolf Mirus
Judith Mirus
Bradford W. Morse
Shree Muly
Margaret Newall
N. Noble
Fabayo Adeleke Olaniyi
Debra Oldham

Grace B. Olds
M. Onoszko
V. Pailakian
Pierre Paquette
Madeleine Parent
Peter Pat
Kim Pate
G. Pearson
Marie Pedneault
Manon Perron
Marcia Perryman
Ms. Blodwen Piercy
Edith Porter
Carla Potts
Mostafizur Rahman
Nita Richardson
Nicole Robichaud
Yves Rocheleau
Geoffrey Rollins
Christian Roy
Jean-Philip N. Ruel
Arthur Sandborn
Carlos Santiso
Ania Savignac
Brock Savignac
A. Scott-Prelorentzos
Akeel Shah

Michelle Sinclair
Harold Sookman
Bethany Sutton
Marguerite Taillefer
Rene Taylor-Lowen
Nabil Temimi
Murray M. Thomson
Michael To
Isabelle Valois
Sonia Wafer
Eleanor M. Walpole
Jeanie E. Warnock
Gerry Weiner
Arnold Rudolf Westerbert
Carole Westman
Elizabeth Whitmore
Antonia Wicherts
Judith Williams
Janet M. Wood

ORGANISATIONS :

Centre pour
l'œcuménisme
Fédération du personnel
de soutien (FPS-CSQ)
Syndicat des conseillères
et conseillers de la CSQ

RAPPORT de la direction

Les états financiers du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le Conseil d'administration du Centre. Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et, lorsque cela est approprié, comprennent des estimations fondées sur l'expérience et le jugement de la direction. La direction est également responsable de tous les autres renseignements présentés dans le rapport annuel et de leur concordance avec les états financiers.

La direction maintient des systèmes comptables, financiers, de contrôle de gestion et d'information, de même que des pratiques de gestion conçus pour fournir une assurance raisonnable que des informations fiables et pertinentes sont disponibles au moment opportun; que les actifs sont protégés et contrôlés; que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente en vue de la réalisation des objectifs du Centre et que l'exploitation est menée efficacement. Ces systèmes et pratiques sont également conçus pour fournir une assurance raisonnable que les opérations sont conformes à la *Loi sur le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique*, aux règlements administratifs et aux politiques du Centre.

Le Conseil d'administration est responsable de s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière tel que précisé ci-dessus. Le Conseil assume cette charge par l'entremise du Comité des finances et de vérification qui est composé d'administrateurs dont aucun n'est membre de la direction. Le Comité des finances et de vérification examine les états financiers annuels et tous rapports s'y rattachant; le Comité rencontre annuellement le vérificateur externe et peut faire des recommandations au Conseil d'administration à l'égard de ceux-ci et/ou d'affaires connexes.

Le vérificateur externe, le vérificateur général du Canada, effectue une vérification indépendante des états financiers et présente son rapport au Centre et au ministre des Affaires étrangères.

Le président



Warren Allmand

Montréal, Canada
Le 17 mai, 2002

La contrôleur,



Marie-France Cloutier

RAPPORT du vérificateur

Au Centre international des droits de la personne et du développement démocratique et au ministre des Affaires étrangères

J'ai vérifié le bilan du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique au 31 mars 2002 et les états des résultats et de l'avoir et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Centre. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2002, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour le vérificateur général du Canada,



Richard Flageole, FCA
Vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
Le 17 mai, 2002

Centre international des droits de la personne et du développement démocratique

BILAN AU 31 MARS

ACTIF	2002	2001
À court terme		
Dépôts à terme	1 490 112 \$	1 170 000 \$
Intérêts courus	29 661	58 543
Débiteurs	62 494	69 091
Contributions à recevoir	15 217	10 917
Frais payés d'avance	21 402	12 340
	<u>1 618 886</u>	<u>1 320 891</u>
Immobilisations (note 4)	305 993	333 463
	<u>1 924 879 \$</u>	<u>1 654 354 \$</u>
PASSIF		
À court terme		
Découvert bancaire	255 780 \$	103 480 \$
Créditeurs	166 836	98 974
Salaires et vacances à payer	227 653	178 605
Subventions à payer	45 295	107 763
Avantages incitatifs reportés sur le bail	140 444	157 952
Contributions reportées (note 5)	62 415	68 419
	<u>898 423</u>	<u>715 193</u>
Financement en capital reporté (note 6)	189 448	198 490
	<u>1 087 871</u>	<u>913 683</u>
AVOIR		
Avoir	837 008	740 671
	<u>1 924 879 \$</u>	<u>1 654 354 \$</u>
Engagements (note 9)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

Approuvé par :



L'Honorable Warren Allmand
Le président du Centre



Kathleen Mahoney
La présidente du Conseil

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'AVOIR POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2002
2001
Dépenses (note 7)

Programmes et activités		
Développement démocratique	1 226 665 \$	1 395 661 \$
Droits des femmes	802 239	542 688
Mondialisation et droits humains	560 153	448 537
Droits des peuples autochtones	546 657	469 031
Interventions d'urgences et occasions importantes	503 812	443 852
Sensibilisation internationale aux droits humains	500 964	526 677
Communication et éducation du public	737 854	720 968
	4 878 344	4 547 414
Administration générale	547 115	588 295
Coût d'exploitation	5 425 459	5 135 709

Revenus

Contributions du gouvernement du Canada pour des projets spécifiques (note 8)	270 351	169 440
Autres contributions (note 8)	245 351	146 649
Intérêts	123 968	196 136
	639 670	512 225
Résultats d'exploitation avant financement du gouvernement du Canada	4 785 789	4 623 484
Financement du gouvernement du Canada		
Crédit parlementaire - financement de base	4 812 913	4 268 742
Amortissement du financement en capital reporté (note 6)	69 213	80 850
	4 882 126	4 349 592
Résultats d'exploitation pour l'exercice	96 337	(273 892)
Avoir au début de l'exercice	740 671	1 014 563
Avoir à la fin de l'exercice	837 008 \$	740 671 \$

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
2002
2001
Encaisse provenant de (utilisé pour): Activités d'exploitation

Résultats d'exploitation pour l'exercice	96 337 \$	(273 892)\$
Éléments sans incidence sur l'encaisse et dépôts à terme		
Amortissement des immobilisations	84 210	95 846
Amortissement du financement en capital reporté	(69 213)	(80 850)
Perte sur radiations et aliénations d'immobilisations	2 681	----
	114 015	(258 896)
Variations du fonds de roulement autre que l'encaisse et les dépôts à terme	76 559	108 892
(Diminution) augmentation des avantages incitatifs reportés sur le bail	(17 508)	157 952
Diminution des contributions reportées	(6 004)	(42 274)
	167 062	(34 326)

Encaisse provenant de (utilisé pour): Activités de financement

Crédit parlementaire - financement en capital	60 171	104 341
---	--------	---------

Encaisse provenant de (utilisé pour): Activités d'investissement

Achat de dépôts à terme, 2% et 4,4% échéant en avril 2002 et février 2003 (2001: 5,95%)	(1 470 112)	(1 150 000)
Remboursement de dépôts à terme	1 150 000	1 520 100
Acquisition d'immobilisations	(60 171)	(254 310)
Produit de vente d'immobilisation	750	----
	(379 533)	115 790

Changement net du découvert bancaire

Découvert bancaire au début de l'exercice	(152 300)	185 805
	(103 480)	(289 285)

Découvert bancaire à la fin de l'exercice

	(255 780)\$	(103 480)\$
--	--------------------	--------------------

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

1. Pouvoirs et activités

Le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique a été créé par le Parlement du Canada en 1988 par la *Loi sur le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique*.

Le Centre a pour mission d'amorcer, d'encourager et d'appuyer la coopération entre le Canada et les pays étrangers en ce qui touche la promotion, le développement et le renforcement des institutions et programmes démocratiques ou se rapportant aux droits de la personne, qui donnent effet aux droits et libertés consacrés par la *Charte internationale des droits de l'homme*. Il lui incombe pour l'accomplissement de sa mission:

- a) d'appuyer les programmes et les activités de développement en faveur des pays en voie de développement;
- b) d'appuyer les programmes et les activités en faveur des pays autres que les pays en voie de développement; et
- c) de stimuler et appuyer la recherche et l'éducation, le dialogue, l'échange d'information et la collaboration entre les citoyens et les institutions, tant au Canada qu'à l'étranger.

Le Centre est exempt de tout impôt sur les bénéfices, il est un organisme de charité enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Dispositions financières

Pour appuyer les programmes et les activités en faveur des pays en voie de développement, la Loi prévoit que le Centre peut recevoir des crédits votés par le Parlement. Le Centre peut également recevoir des fonds lui venant de sources autres que du gouvernement du Canada.

Pour appuyer les programmes et les activités en faveur des pays autres que les pays en voie de développement, le Centre peut recevoir et utiliser, en plus des crédits qui pourraient être votés par le Parlement à cette fin, des fonds lui venant de sources autres que du gouvernement du Canada.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables sont énoncées ci-bas.

- a) **Crédit parlementaire** - Le crédit parlementaire est reçu par le biais du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. La portion du crédit parlementaire utilisée pour l'acquisition d'immobilisations est comptabilisée comme financement en capital reporté et amortie selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations correspondantes. L'autre partie du crédit parlementaire est comptabilisée à l'état des résultats au cours de l'exercice pour lequel il est approuvé.
- b) **Contributions** - Le Centre applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés en vertu d'affectations d'origine externe sont reportés et constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses correspondantes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.
- c) **Dépenses de subventions** - Les subventions accordées sont imputées aux résultats dans l'exercice où les versements sont dus tels qu'autorisés par le Centre.
- d) **Dépôts à terme** - Les dépôts à terme sont inscrits au prix coûtant.
- e) **Immobilisations** - Le mobilier et équipement et l'équipement informatique sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode linéaire au taux annuel de 20%. Les améliorations locatives sont comptabilisées au coût et sont amorties sur la durée non écoulée du bail.
- f) **Régime de retraite** - Les employés du Centre participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et le Centre doivent tous les deux contribuer au coût du régime. Les contributions du Centre sont portées aux dépenses de l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent les obligations totales du Centre au titre du régime de retraite.
D'après les lois actuelles, le Centre n'est pas tenu de verser une cotisation au titre des insuffisances actuarielles du Compte de pensions de retraite de la fonction publique.

3. Juste valeur des instruments financiers

Les opérations reliées à l'encaisse (découvert bancaire), les dépôts à terme, les intérêts courus, les débiteurs, les contributions à recevoir, les créditeurs, les salaires et vacances à payer et les subventions à payer découlent du cours normal de l'exploitation du Centre. La valeur aux livres de chacun de ces postes se rapproche de leur juste valeur car leur échéance est à court terme. Il n'y a pas de concentration des débiteurs, par conséquent le risque de crédit est faible.

4. Immobilisations

	2002			2001
	Coût	Amortissement Cumulé	Valeur Nette	Valeur Nette
Mobilier et équipement	472 946 \$	428 491 \$	44 455 \$	49 755 \$
Équipement informatique	612 286	479 792	132 494	139 090
Améliorations locatives	159 507	30 463	129 044	144 618
	1 244 739 \$	938 746 \$	305 993 \$	333 463 \$

5. Contributions reportées

Les contributions reportées représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectation d'origine externe, sont destinées à la réalisation de projets spécifiques et qui sont reçues ou à recevoir au cours de l'exercice considéré et destinées à couvrir les dépenses d'exercices ultérieurs. Les variations survenues dans le solde des contributions reportées sont les suivantes :

	2002	2001
Contributions reportées, au début de l'exercice	68 419 \$	110 693 \$
Montant constaté comme revenu de l'exercice (note 8)	(20 752)	(72 149)
Montant reçu ou à recevoir pour les exercices ultérieurs		
Fondation Shaler Adams		
Projet de monitoring du tribunal rwandais	---	14 931
Inter-Pares – Initiative à la frontière de la Birmanie et de la Thaïlande	14 001	7 875
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international		
Programme de stages internationaux pour les jeunes	747	7 069
Contributions reportées, à la fin de l'exercice	62 415 \$	68 419 \$

Les contributions reportées au 31 mars sont constituées comme suit :

Fondation Shaler Adams		
Projet de monitoring du tribunal rwandais	47 667 \$	53 475 \$
Inter-Pares – Initiative à la frontière de la Birmanie et de la Thaïlande	14 001	7 875
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international		
Programme de stages internationaux pour les jeunes	747	7 069
	62 415 \$	68 419 \$

6. Financement en capital reporté

	2002	2001
Solde au début de l'exercice	198 490 \$	174 999 \$
Crédit parlementaire - financement en capital	60 171	104 341
Amortissement du financement en capital reporté	(69 213)	(80 850)
Solde à la fin de l'exercice	189 448 \$	198 490 \$

7. Dépenses

	2002			2001
	Programmes et activités	Administration générale	Total	Total
Projets - Subventions	1 105 435 \$	----	1 105 435 \$	991 829 \$
- Administrés par le personnel	1 583 447	----	1 583 447	1 263 960
Salaires et avantages sociaux	1 480 787	272 473	1 753 260	1 744 313
Honoraires professionnels	112 984	69 812	182 796	285 690
Location	155 971	23 735	179 706	188 142
Honoraires et dépenses du Conseil	----	148 654	148 654	137 028
Octroi de prix	104 730	----	104 730	78 930
Information	96 868	3 014	99 882	100 187
Amortissement des immobilisations	73 675	10 535	84 210	95 846
Déplacements	79 306	970	80 276	103 821
Poste et téléphonie	40 271	8 477	48 748	64 646
Dépenses de bureau	36 928	7 773	44 701	69 301
Autres frais	7 942	1 672	9 614	12 016
	4 878 344 \$	547 115 \$	5 425 459 \$	5 135 709 \$

8. Contributions

Les contributions constatées dans l'état des résultats proviennent des sources suivantes:

	2002	2001
Autres contributions pour des projets spécifiques	229 283 \$	76 518 \$
Contributions du gouvernement du Canada pour des projets spécifiques (1)	186 029	70 809
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (1)		
Programme de stages internationaux pour les jeunes	77 253	87 431
Contributions générales	2 385	9 182
	494 950	243 940
Montant des contributions reportées constaté comme revenu de l'exercice (note 5)		
Agence canadienne de développement international (1)		
Fonds pour la consolidation de la paix au Guatemala	----	2 288
Projet de la Cour pénale internationale	----	7 034
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (1)		
Programme de stages internationaux pour les jeunes	7 069	1 878
Fonds d'Action Urgente – Initiative dans les Balkans	----	15 666
Fondation Shaler Adams		
Projet de monitoring du tribunal rwandais	5 808	45 283
Inter Pares - Projet du comité national sur la santé et l'éducation	7 875	----
	20 752	72 149
	515 702 \$	316 089 \$

La composition des contributions au 31 mars est la suivante :

Contributions du gouvernement du Canada pour des projets spécifiques (1)	270 351 \$	169 440 \$
Autres contributions	245 351	146 649
	515 702 \$	316 089 \$

9. Engagements

a) **Baux** - Le Centre a signé des baux à long terme pour la location de locaux et d'équipement de bureau jusqu'en 2010. Le solde des engagements relatifs à ces baux s'établit à 1 357 454 \$. Les loyers minimums qui seront versés au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2003	180 474 \$
2004	175 599
2005	160 757
2006	153 198
2007 et après	687 426
	1 357 454 \$

b) **Subventions** - Au 31 mars 2002, le Centre a approuvé des subventions totalisant 68 500 \$ au cours du prochain exercice sous certaines conditions.

10. Prestations de retraite

Au cours de l'exercice, le Régime de pensions de retraite de la fonction publique a exigé que le Centre verse des cotisations au Régime de pension et à la convention de retraite. Les cotisations de l'exercice étaient les suivantes :

	2002	2001
Centre	259 718 \$	204 626 \$
Salariés	75 697 \$	82 456 \$

11. Renseignements comparatifs

Certains renseignements comparatifs ont été reclassés afin de se conformer à la présentation adoptée en 2002.